



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des institutions

Élection du président

Le mardi 12 mars 1996 — N° 72

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

115 \$ débats de la Chambre — 10 \$ Index
325 \$ débats des commissions parlementaires
105 \$ commission de l'aménagement et des équipements
75 \$ commission du budget et de l'administration
70 \$ commission des institutions
65 \$ commission des affaires sociales
60 \$ commission de l'économie et du travail
40 \$ commission de l'éducation
35 \$ commission de la culture
20 \$ commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
5 \$ commission de l'Assemblée nationale

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Qc)
G1R 5P3

téléphone: 418-643-2754
télécopieur: 418-528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mardi 12 mars 1996

Table des matières

Élection du président

1

Intervenants

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée

M. Normand Jutras

M. Thomas J. Mulcair

Le mardi 12 mars 1996

Élection du président

(Dix-sept heures cinquante-trois minutes)

Le Président (M. Brouillet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la commission des institutions. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président de la commission.

Selon l'article 135 du règlement, le président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Et, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, le 30 novembre 1994, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Élection du président

Je suis maintenant prêt à recevoir toute proposition pour le poste de président. M. le député de Drummond.

M. Jutras: Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de présenter, au poste de président de la commission des institutions, le député de Bonaventure, M. Marcel Landry.

Le Président (M. Brouillet): Merci. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

M. Mulcair: Nous aussi, on est bien d'accord.

Le Président (M. Brouillet): Adopté. Je déclare donc élu président de la commission des institutions M. le député de Bonaventure.

Des voix: Bravo!

Le Président (M. Brouillet): La commission des institutions ayant rempli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 17 h 54)

